



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Extrait du procès-verbal de la 51^{ème} réunion du comité directeur du Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL), tenue le 15 septembre 2025, en présence du comité d'investissement :

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents du comité directeur et du comité d'investissement.

L'ordre du jour proposé est adopté par le comité directeur.

2. Adoption du PV de la 50^{ème} réunion du comité directeur

Suite à une modification mineure proposée par un membre lors de la réunion, le PV ainsi que l'extrait de PV sont adoptés à l'unanimité.

3. Communications du Président

Le Président rappelle que les membres ont donné leur accord aux comptes semestriels et au rapport d'activité par écrit en août 2025. La documentation correspondante est signée pendant la réunion.

4. Mise en œuvre de la politique générale révisée

Le Président informe que la présentation de la politique générale révisée par le ministre des Finances à la Commission des Finances, initialement prévue pour le lendemain, est reportée à une date ultérieure qui reste à définir.

Un état des lieux sur la mise en œuvre de la nouvelle politique générale est présenté.

Le comité échange sur la distinction entre la politique générale et la stratégie d'investissement, en rappelant que la stratégie d'investissement précise les modalités d'exécution de la politique générale.

La stratégie d'investissement est en cours de mise à jour, tout comme la politique de gestion des risques, qui sera intégrée à la stratégie d'investissement. Le comité d'investissement propose de passer de la Value at Risk (VaR) à la Conditional Value at Risk (CVaR), afin de mieux prendre en compte les événements extrêmes.

Une fois finalisée par le comité d'investissement, la stratégie d'investissement sera transmise au comité directeur pour validation, soit par procédure écrite, soit lors de la prochaine réunion.



Après discussion, le comité directeur décide de ne pas couvrir (hedger) les investissements en crypto-actifs libellés en dollar : il n'y aura donc pas de couverture de change pour le Bitcoin pour l'instant.

Le comité procède à un tour de table sur l'adaptation du portefeuille, notamment la sous-pondération des obligations et la surpondération des actifs plus risqués, conformément à la nouvelle politique générale.

5. Reporting mensuel

Le comité directeur discute des reportings établis par l'agent bancaire du Fonds souverain pour les mois de juin à août 2025, envoyés aux membres du comité directeur par voie électronique.

6. Divers

Pour la prochaine réunion, un sondage Doodle sera envoyé afin de fixer la date.

Pour extrait conforme,

Fait à Luxembourg, le **06 JAN. 2026**

Bob Kieffer

Président